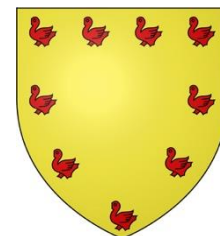




# Mairie de DARGIES

60210



## Compte-rendu sommaire du Conseil municipal du 19 novembre 2020

Le dix-neuf novembre deux mil vingt, à vingt heures, en la Mairie de DARGIES se sont réunis les membres du Conseil Municipal, sous la présidence de M. LEFEBVRE Charly, Maire, convoqués le douze novembre deux mil vingt.

Étaient présents : BAL Pascale, BONARDELLE Danielle, GRILLAS Valérie, MAIGROT Jean-Claude, MILLE Christine, MILLE René, PATENOTTE Loïc, PUISSANT Emmanuel, VILLET Jean-Luc et VISSE Pierre-Alexandre

Était absent : -

Le secrétariat a été assuré par : M. PUISSANT Emmanuel

---

### **Subvention de la MFR de CONTY :**

Le Conseil municipal n'accorde pas de subvention à la Maison Familiale Rurale de CONTY à la suite de leur demande datant du 16 octobre 2020 pour une de leurs élèves. Cette décision est motivée par l'égalité entre tous les enfants scolarisés qui résident dans la commune.

### **Subvention de l'Association des Amis de la compagnie de Gendarmerie de BEAUVAIS :**

Le Conseil municipal n'accorde pas de subvention à l'Association des amis de la compagnie de gendarmerie de BEAUVAIS, à la suite de leur demande datant du 7 octobre 2020.

### **Cartes-cadeaux de Noël pour les aînés :**

Le Conseil municipal décide d'offrir, aux habitants de la commune âgés de soixante-cinq ans et plus, une carte-cadeau d'une valeur de quarante euros. Cette année, soixante-cinq personnes sont concernées.

Exceptionnellement cette année, le repas des aînés ne pouvant avoir lieu pour des raisons sanitaires, le Conseil municipal a décidé d'augmenter le montant de la carte-cadeau, soit quarante euros au lieu de trente.

### **Mécénat financier avec l'entreprise WKN :**

Le Conseil municipal accepte de conclure avec l'entreprise WKN, une convention de mécénat financier dans le cadre du développement du parc éolien constitué de deux éoliennes sur la commune, situées le plus proches de GRANDVILLIERS.

### **Devis de l'entreprise GORE pour le changement des menuiseries de l'école communale :**

Le Conseil municipal accepte le devis de l'entreprise GORE, pour le changement des menuiseries avec volets roulants de l'école et autorise Monsieur le Maire à effectuer une demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Oise et à signer tous les documents s'y afférant.

### **Compte-rendu de la réunion avec l'UTD de SONGEONS concernant la vitesse des automobilistes sur les voies communales :**

Le 3 novembre dernier, sont intervenus MM. LEJEUNE Pascal, responsable de l'UTD Nord-Ouest du département de l'Oise et MOUSSY Simon, son adjoint. Quant aux représentants de la commune, étaient présents Mmes BAL Pascale, BONARDELLE Danielle et GRILLAS Valérie et MM. LEFEBVRE Charly et VISSE Pierre-Alexandre. Leurs premiers mots étaient : « nous ne sommes pas là pour vous donner des solutions mais pour voir s'il y a des problèmes ». Après s'être rendu sur la route départementale traversant DARGIES, plusieurs points sont ressortis de cette réunion :

- chaque commune étant un cas particulier, ils conseillent une étude-diagnostic avant un éventuel projet sur les aménagements de sécurité des voiries
- selon eux, la pose de panneau « stop » n'est possible que sur la(es) voie(s) la(es) plus fréquentée(s)
- ils conseillent de rappeler la priorité à droite par la pose de panneaux « priorité à droite » ou encore l'utilisation de radars pédagogiques solaires, pouvant être déplacés

Par ailleurs, il a été décidé de procéder à un nouveau comptage des véhicules sur trois lieux différents (au lieu de deux en 2017), à savoir : intersection OFFOY-SENTELIE, centre village et entrée de GRANDVILLIERS. A été évoqué le passage devant la mairie-école à 30 km/h.

### **Financement pour le raccordement au réseau communal de l'eau de l'habitation située au 53 rue de l'Eglise :**

A la suite d'une erreur lors de l'acceptation de la demande préalable n°06019420B0004 concernant l'habitation située au 53 rue de l'Eglise à DARGIES, le propriétaire a constaté que la maison n'était pas raccordée au réseau communal de l'eau (présence de bouche à clé mais raccordement coupé).

Un devis a été établi par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eaux de GRANDVILLIERS, s'élevant à mille cinq-cents euros (prix du raccordement au réseau). Le propriétaire a donc demandé une participation de la commune du fait que sur la demande préalable, la présence de raccordement à l'eau est affirmée.

Après discussions et délibérations, le Conseil municipal accorde une participation de la commune à hauteur de mille euros, soit deux-tiers de la somme globale. Il restera donc à la charge de l'habitant la somme de cinq-cents euros à payer.

### **Informations diverses :**

Après de nombreuses années de bons et loyaux services auprès de la commune de DARGIES-REDERIE, M. POLLEUX Yannick, agent technique communal, part à la retraite au 1<sup>e</sup> décembre prochain.

M. AUBRUCHET Régis, qui le remplace, prendra ses fonctions, après trente ans passés dans le service espace-vert à GRANDVILLIERS.

Si vous avez des difficultés ou des dysfonctionnements en ce qui concerne la fibre optique chez vous, vous pouvez contacter Mme VILLEMINOT de la CCPV soit par mail ([mvilleminot@ccpv.fr](mailto:mvilleminot@ccpv.fr)) soit par voie postale (CCPV – 3 rue de Grumesnil – 60220 Formerie) au plus tard pour le **lundi 7 décembre prochain** en précisant la nature du problème et sa localisation exacte (coordonnées et adresse des personnes concernées). Elle remontera ensuite l'information au SMOTHD (Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit).

Après soustraction des subventions (DETR + Département de l'Oise), le coût des travaux de la sous rue revient à 24 100 euros pour la commune sur un total de 114 600 euros.